



Annexe au plan d'études de la médecine  
humaine et dentaire

## **Modalités d'évaluation des UE du Bachelor en médecine**

Accepté par la Faculté des sciences et de médecine le 31.05.2010  
Version révisée du 28.05.2018

## 1 Introduction

Cette annexe décrit les conditions d'évaluation des unités d'enseignement (UE) relatives au Bachelor en médecine. Les UE sont regroupées en modules correspondant aux épreuves selon les modalités décrites dans le plan d'études mentionné et soumises au règlement du BMed.

## 2 Évaluations des unités d'enseignement

L'évaluation des UE se fait en règle générale par des épreuves dont les modalités sont fixées dans la présente annexe. Les épreuves se déroulent, en général, durant trois sessions d'examens : printemps (PRI), été (ETE), automne (AUT). Pour chaque épreuve, l'étudiant e s'inscrit dans les délais prescrits par la Faculté des sciences et de médecine selon la procédure on-line sur le portail d'étudiant-e-s MyUniFR (<https://my.unifr.ch>), accessible avec le compte personnel et le mot de passe fournis par l'Université. L'épreuve porte sur la matière des UE telle qu'elle a été enseignée la dernière fois. En cas d'exception, celle-ci sera communiquée par la Section et/ou par l'enseignant responsable. L'échelle des notes s'étend de 6 (meilleure note) à 1 (plus mauvaise note). Une épreuve dont la note est inférieure à 4 peut être répétée une seule fois et au plus tôt lors de la session d'examens suivante.

## 3 Bases réglementaires

Le présent document sert d'annexe au plan d'études pour l'obtention du Bachelor of Medicine en médecine humaine et pour la réussite des 1<sup>e</sup> et 2<sup>e</sup> années de médecine dentaire. Il est soumis au *Règlement pour l'obtention du Bachelor of medicine*. Tous ces documents sont accessibles sur le site web de la Section de médecine (<http://www.unifr.ch/med>).

## 4 Modalités d'évaluation

Les unités d'enseignements sont examinées dans les épreuves et aux sessions indiquées dans le tableau ci-dessous. Les cahiers des différentes UE (publiés dans le programme de cours, <http://www.unifr.ch/timetable>) précisent les conditions d'admission aux épreuves. En particulier, la participation aux séances d'APP, de travaux pratiques et de colloques ainsi qu'aux « Compétences cliniques » et aux journées thématiques du programme MICS est obligatoire.

Pour les épreuves écrites, les types de questions sont définis sur le site de la Section de médecine (<http://www.unifr.ch/med/de/studies/med/kp-pruefungen>). Enfin, des informations détaillées relatives à chacune des épreuves (catalogues détaillés et pondérés des matières d'examen pour les épreuves écrites ; déroulement détaillé des épreuves orales et pratiques de 2<sup>e</sup> année ; informations relatives aux OSCE) sont publiées dans le portail d'étudiant-e-s MyUniFR (cf. <https://my.unifr.ch>).

Code épreuve	Code UE	Unité d'épreuve	ECTS	Sessions d'examens	Modalités d'évaluation
MH.110E	PH.1500 CH.1500	Physique et chimie pour étudiant-e-s en médecine	12	PRI+AUT	épreuve écrite de 240 min
MH.120E	MH.1201 BL.1500 BL.1501	Bases biomédicales Ia – Introduction aux systèmes	12	PRI+AUT	épreuve écrite de 120-180min (selon le nombre des questions)
MH.212E	MH.2101 MH.2102 BC.2104	Bases biomédicales Ib	12.5	ETE+AUT	épreuve écrite de 120-180 min (selon le nombre des questions)

Annexe au plan d'études du Bachelor of Medicine

<b>MH.222E</b>	MH.2201 MH.2206 MH.2207 MH.2208 MH.2209	Systèmes I	15	ETE+AUT	« Parcours », selon informations détaillées en début de semestre et épreuve écrite de max. 150 min ; la note de l'épreuve est la moyenne pondérée (par les points ECTS) du « parcours » et de la partie écrite.
<b>MH.233E</b>	MH.2303 MH.2304 MH.2305	Médecine et société I – Psychologie et sociologie médicales I – Pensée et méthodologie scientifiques I	8.5	ETE+AUT	épreuve écrite de 120-180 min
<b>MH.311E</b>	MH.3101 MH.3102	Systèmes IIa	10	PRI+AUT	épreuve écrite de 120-180 min (selon le nombre des questions)
<b>MH.320E</b>	MH.3201 MH.3202	Systèmes IIb	9	PRI+AUT	épreuve écrite de 120-180 min (selon le nombre des questions).
<b>MH.331E</b>	BC.3303 MH.3302	Biochimie et physiologie systémique I (travaux pratiques)	5	PRI+AUT	épreuve pratique de biochimie (135 min.), épreuve écrite de physiologie (60 min.). Détails en début de semestre.
<b>MH.413E</b> ou <b>MH.413D</b>	MH.4101 BC.4503 (ou MH.4106) MH.4110	Bases biomédicales II – Pensée et méthodologie scientifiques II	6	ETE+AUT	épreuve écrite de ≤100 min
<b>MH.414E</b>	MH.4108 MH.4109	Médecine et société II – Psychologie et sociologie médicales II	6	ETE+AUT	épreuve écrite de ≤100 min
<b>MH.420E</b>	MH.4201 MH.4202 MH.4203	Systèmes IIc	13	ETE+AUT	épreuve écrite de ≤210 min (selon le nombre des questions).
<b>MH.432E</b>	MH.4301 MH.4302 MH.4304	Anatomie, histologie et physiologie systémique II (travaux pratiques)	9.5	ETE+AUT	épreuve pratique d'histologie (90 min.), épreuve orale d'anatomie (≤30 min.), épreuve écrite de physiologie (60 min.). Détails en début de semestre.
<b>MH.490E</b>	MH.4901 ou MH.4902 ou MH.4903 ou MH.4904 ou MH.4906 ou MH.4910	Cours à option	1.5	ETE+AUT	Evaluations notées en cours de semestre, y. c. épreuve écrite de max. 60 min. ou Epreuve écrite de max. 60 min.
<b>MH.512E</b>	MH.5101 MH.5103 MH.5105 MH.5106 MH.5107	Disciplines cliniques fondamentales I et Cliniques I	10.25	PRI+AUT	épreuve écrite de ≤210 min.
<b>MH.521E</b>	MH.5201 MH.5202 MH.5203 MH.5204	Cliniques II	12	PRI+AUT	épreuve écrite de ≤210 min.
<b>MH.612E</b>	MH.6101 MH.6102 MH.6104 MH.6105 MH.6107 MH.6108	Disciplines cliniques fondamentales II et Cliniques III	10.5	ETE+AUT	épreuve écrite de ≤210 min.
<b>MH.622E</b>	MH.6201 MH.6202 MH.6208 MH.6209	Clinique IV	11.25	ETE+AUT	épreuve écrite de ≤210 min.
<b>MH.631E</b>	MH.6302	Médecine et Société III	5	ETE+AUT	évaluation écrite de ≤120 min. et évaluation notée en cours de semestre
<b>MH.641E</b>	MH.5402 MH.6402 MH.6403	Compétences cliniques et introduction à la médecine de famille	12	ETE	voir paragraphe 5

## **5 Évaluation des compétences cliniques**

L'évaluation des compétences cliniques de base, acquises par les étudiant-e-s pendant le Bachelor en médecine, se fait avec la méthode ECOS (examen clinique objectif structuré).

Un examen ECOS est composé d'une séquence de situations cliniques présentées dans différentes « stations » de quelques minutes chacune, constituant un « circuit » à travers lequel les candidats font la rotation. Les candidat-e-s interagissent avec un patient simulé et standardisé ou avec du matériel, comme par exemple des mannequins, et doivent compléter une série de tâches prédéterminées. Leur performance est évaluée par un observateur-examineur qui utilise une grille d'observation spécifique au contenu de la situation et aux tâches demandées.